

# SPPTU

# info

Bulletin d'informations du Syndicat des professeures et des professeurs de la Télé-Université  
Volume VII, no 1, 7 septembre 2011

## Mot du président

Cinq mois après le début de notre mandat, il importe que tous les membres du SPPTU soient informés du travail effectué par l'exécutif. Il nous apparaît essentiel de rendre compte de l'avancement des dossiers que nous menons et de vous informer de nos réalisations.

La période estivale en a été une d'établissement de nos priorités et de mise en place d'une bonne collaboration avec la DERC et nos autres interlocuteurs. Le climat de travail avec la DERC est tout à fait serein. Nous profitons d'une très bonne collaboration avec Martin Noël; une excellente dynamique de travail est à l'œuvre. Cette dynamique permet de résoudre efficacement les problèmes et conduit à l'ouverture de nouveaux espaces de réflexion. Nous nous en réjouissons. Ainsi, plusieurs travaux et réflexions sont actuellement en cours et nous souhaitons les partager régulièrement avec vous.

Il nous importe donc de réactiver le bulletin *SPPTU-Info* comme outil de diffusion de nos réalisations, de vos réflexions et des points à discuter pour la prochaine année. Cet espace d'information veut ainsi maintenir un dialogue formel entre l'exécutif et ses membres.

Bonne lecture, bonne rentrée !  
Franck Jovanovic

## Réalisations depuis la fin avril 2011

### Le démarrage du travail des comités bipartites

Le 26 avril 2011 et le 17 juillet 2011 ont eu lieu les premières rencontres des membres des comités bipartites pour le démarrage des dossiers. Le comité bipartite sur la quantification de la tâche (Annexe K de la convention collective) est composé de Daniel Lemire et de Yves Lecompte, représentants du SPPTU, et de Lucie Loiselle et de Martin Noël, représentants de la Direction de l'enseignement et de la recherche. Pour débiter ses travaux, l'exécutif du SPPTU a fourni à ce comité un comparatif de la tâche professorale telle que décrite dans les conventions collectives de 12 universités québécoises. Ce comité réfléchira au cours des prochains mois sur ce qu'est la fonction du professeur à la Téléuq en 2011. Pourquoi et comment quantifier la tâche professorale ? La séparation éminente avec l'UQAM peut être une occasion d'entamer une réflexion approfondie en ce sens.

Le comité bipartite sur la période de transition menant à l'abolition du Conseil professoral (Annexe J de la convention collective) est composé de Nicole Racette et Caroline Brassard, pour les représentants du SPPTU, et de Lucie Loiselle et Louis Mathier, représentants de la Direction de l'enseignement et de la recherche. Une rencontre a eu lieu au début de l'été pour planifier le calendrier des travaux. Une autre rencontre est prévue pour le mois de septembre.

#### Le projet de relocalisation des locaux de Montréal

Depuis la rencontre du 21 juin 2011 à Montréal, avec Lise Lemelin et Paul Préseault, l'exécutif du SPPTU a suivi de près les travaux du comité de relocalisation et a rencontré à plusieurs reprises M. Préseault, Mme Lemelin et M. Noël pour assurer la prise en compte des intérêts des professeur(e)s de Montréal. Au cours de ces rencontres nous avons insisté sur l'importance d'avoir un site qui assure l'attractivité des étudiants, de nos collègues chercheurs des autres universités, d'assurer un choix qui tient compte de la collaboration inter-universités et assure un accès facile aux installations pour l'ensemble de la communauté de la Téléq. Lors d'une rencontre qui a eu lieu à Québec, le 17 août dernier, l'exécutif a constaté que le dossier avance rapidement et ce bien que la direction semble toujours en attente de l'approbation de la Ministre pour son détachement officiel de l'UQAM et du financement qu'elle entend mettre à la disposition de la Téléq pour son projet de relocalisation à Montréal. Nous avons appris lors de cette rencontre qu'une liste courte de 6 emplacements était établie. Malgré notre insistance pour que cette liste nous soit communiquée le plus rapidement possible, nos interlocuteurs ont choisi de faire une réunion commune auprès de l'ensemble de la communauté téléquienne de Montréal au cours du mois de septembre. À ce titre, une rencontre d'information est prévue jeudi le 8 septembre suite au discours de la rentrée de M. Raymond Duchesne.

#### Une rencontre avec l'AÉTELUQ

Au cours de la période estivale, Franck Jovanovic a rencontré, à leur demande, les représentants étudiant(e)s de la TELUQ qui souhaitaient prendre contact avec leurs différents vis-à-vis tant les représentants des professeur(e)s que ceux du personnel administratif. Les représentants de l'AÉTELUQ rencontrés attendent des échanges qu'ils ont amorcés la possibilité d'exprimer certaines de leurs préoccupations, en particulier encourager le sentiment d'appartenance à la TELUQ, évaluer les cours et les enseignements afin d'améliorer leur qualité, ou encore avoir une politique de lutte contre le plagiat. Lors de cette rencontre, Franck les a fortement incités à s'adresser directement aux tables professorales pour partager leurs préoccupations et pour travailler de concert avec les professeur(e)s à la résolution des problèmes. Cette rencontre a aussi permis de tisser des liens entre les deux exécutifs et de jeter les bases d'un contact soutenu entre les professeur(e)s et leurs étudiant(e)s. D'autres belles rencontres sont à souhaiter.

## Réflexions en cours

### Lettre d'entente sur l'interprétation de l'article 7 de la convention collective : Fonctions, charge et plan de travail des professeures et professeurs

En collaboration avec le DERC, l'exécutif du SPPTU travaille depuis le début de son mandat à établir une proposition d'interprétation de l'article 7 quant à la responsabilité de cours en diffusion en sus du maximum de sept (7) cours. Cette interprétation se base sur les principes suivants:

- respecter la définition de la tâche professorale, conformément à la convention collective en vigueur;
- éviter les surcharges de la tâche, comme le stipule la convention collective;
- viser l'atteinte d'une charge normale, telle que définie par la convention collective.

Ce travail a été amorcé suite à des discussions concernant l'interprétation de l'article 7.13 qui porte sur une somme à verser dans les cas de surcharge de la tâche. Une proposition de lettre d'interprétation a été rédigée conjointement avec le DERC qui partage avec les membres de l'exécutif la nécessité de clarifier cet article. Cette proposition vous sera soumise pour discussion et approbation au cours d'une prochaine assemblée générale prévue cet automne.

### Les statuts du SPPTU et procédure de votation électronique

La tenue d'une assemblée générale virtuelle avec vote électronique au cours de l'été a révélé un vide dans nos statuts et règlements. La notion d'assemblée générale virtuelle avec vote électronique n'est pas inscrite dans nos statuts, ni le mode de participation à une telle assemblée ni le déroulement de l'élection ne sont définis comme c'est le cas pour l'assemblée générale et le vote en présentiel. L'exécutif du SPPTU a consulté l'avocat du consortium, Me McManus, afin de recevoir un avis légal pour nous assurer du bien-fondé de nos prochaines démarches.

L'exécutif du SPPTU a entrepris une analyse du problème et proposera au cours de l'année à l'ensemble de ses membres une nouvelle version des statuts pour discussion et adoption afin de faciliter la tenue de certaines assemblées et alléger nos procédures.

Par ailleurs, suite au courriel envoyé par Franck Jovanovic en date du 24 août 2011 et intitulé «*Élection du représentant du comité bipartite de quantification des tâches professorales –suite*», et parce qu'aucune requête demandant d'invalider le résultat obtenu par vote électronique n'a été déposée, nous vous informons que l'élection de Daniel Lemire du 22 juin est unanimement approuvée par l'ensemble des membres. Félicitation à Daniel et bonne poursuite des travaux !

### La mise en place d'un espace de rencontres

L'exécutif constate que les occasions et les lieux d'échanges entre les professeures et professeurs concernant leurs préoccupations liées aux questions syndicales et professorales se font rares. À ce titre et pour répondre à un besoin exprimé à plusieurs reprises par certains de nos membres, l'exécutif organisera des rencontres pour nous permettre d'échanger de manière informelle sur les sujets et les réflexions en cours. Pour l'exécutif, ces rencontres seront des occasions de maintenir un dialogue ouvert avec ses membres. Nous souhaitons vous voir en grand nombre !

### Prochaine assemblée générale

Nous vous informons qu'une assemblée générale du SPPTU sera convoquée, probablement vers la fin du mois d'octobre. À noter à votre agenda.



### 5 à 7 Vin et fromages

L'exécutif du SPPTU vous invite à deux premiers Vin et Fromages. Il s'agit d'une occasion pour tous et toutes de discuter et de se voir dans une ambiance plus décontractée.

Notre premier Vin et fromages se tiendra à Montréal dans les locaux de la Télugu, le mercredi 19 octobre à compter de 17h00. L'emplacement sera confirmé ultérieurement.

Un second Vin fromage est prévu à Québec, le mercredi 30 novembre à compter de 17h00. Le lieu de rencontre sera également confirmé ultérieurement.

Au plaisir de discuter avec vous !